



Ville de
Montry
République
Française
Département de
Seine-et-Marne
Arrondissement
de Meaux



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14
du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal de la commune se réunira le :

Jeudi 31 mai 2018
à 20 heures 30
Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

PV du conseil municipal du 17/05/2018 soumis à l'approbation.

Délibérations :

- 1) Acquisition des parcelles B 1612 et B 174
- 2) Acquisition de la parcelle A 1508
- 3) Acquisition de la parcelle A 1512
- 4) Acquisition de la parcelle A 1514
- 5) Acquisition de la parcelle A 1510
- 6) Acquisition de la parcelle A 1516
- 7) Fixation du nombre de représentants du personnel au comité technique et décision du maintien de la parité et du recueil de l'avis des représentants de la collectivité
- 8) Fixation du nombre de représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et décision du maintien du paritarisme numérique et du recueil de l'avis des représentants de la collectivité.

Tirage au sort des listes de jurés d'assises

Fait à Montry, le 24/05/2018

Le Maire,

Françoise SCHMIT

